

**Au Carlton ce Mardi 18 juin 2013 :**

## **JOURNEE DE LANCEMENT DU PROJET TELEVISION NUMERIQUE TERRESTRE (TNT)**

Le **Comité National Préparatoire à la mise en place de la Télévision Numérique Terrestre (CNP-TNT)** à Madagascar créé sous l'égide de la **Commission Spéciale à la Communication Audiovisuelle** (CSCA)

rassemblant

le Ministère de la Communication, le Ministère des Postes, Télécommunications et Nouvelles Technologies, l'

**OMERT**

(

**Office Malagasy d'Etudes et de Régulation des Télécommunications**

) et l'

**OMDA**

(

**Office malgache des droits d'auteur**

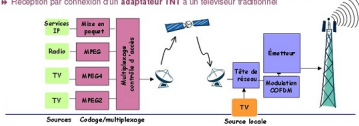
), organise, le 18 juin 2013, une

**Journée de lancement du projet de Télévision Numérique Terrestre**  
à Madagascar.

**Qu'est ce que la TNT ?**

Un mode de diffusion terrestre de télévision dans lequel les signaux video, audio et de données ont été numérisés puis ordonnés dans un flux unique - le multiplex - avant d'être diffusés via les ondes électromagnétiques

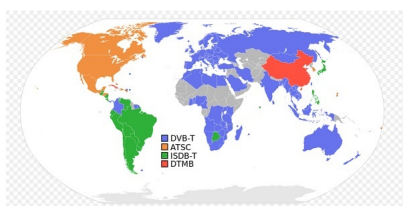
- » Codage de source MPEG - Réduction de la ressource nécessaire à la transmission d'un programme
- » Multiplexage des programmes
  - 5 à 6 programmes TV sur une même fréquence au lieu d'un seul en analogique
  - Possibilité d'inclure contrôle d'accès, programmes locaux, guide de programmes, sous-titrage, etc...
- » Modulation COFDM résistante aux échos caractéristiques d'une diffusion terrestre (bâtiments, relief)
- » Réception par connexion d'un **adaptateur TNT** à un téléviseur traditionnel



Il est nécessaire de rappeler que la mutation de la télévision analogique vers la télévision numérique est lancée dans le monde entier. Elle va permettre d'améliorer l'offre audiovisuelle tout en diminuant sensiblement les coûts d'exploitation et de maintenance et en réduisant l'utilisation du spectre radioélectrique par la télévision.

C'est le dividende numérique que les Etats vont monétiser au profit des nouveaux services des télécommunications, en particulier par l'internet haut-débit sans fil qui constitue un outil majeur de réduction de la fracture numérique et de la compétitivité de l'économie.

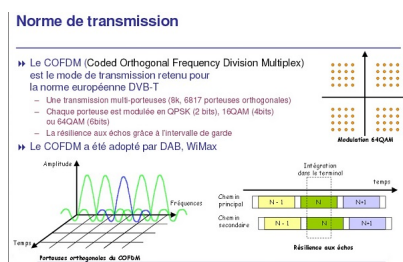
Les pays africains sont signataires des accords "GE06" du 16 juin 2006 et se sont engagés à tenir l'objectif de fin de la télévision analogique en bande UHF (470 - 862 MHz) pour le 17 juin 2015 et en VHF (174 - 230 MHz) pour le 17 juin 2020.



Les pays de la Communauté de Développement de l'Afrique Australe (SADC) et donc Madagascar ont affiché l'ambition d'une migration vers la TNT (Télévision Numérique Terrestre) avant le 31 décembre 2013, garantissant une marge de 18 mois sur le calendrier de l'UIT.

La SADIBA (Southern African Digital Broadcasting Association) a opté en novembre 2010 en faveur de la norme de diffusion DVB-T2 avec compression MPEG4.

Tout cela implique le lancement et le déploiement rapide de la télévision numérique et la mise au point d'une stratégie de migration de la radiodiffusion analogique à la radiodiffusion numérique en s'appuyant sur les recommandations de l'UIT ainsi que sur celles produites par l'Union Africaine des Télécommunications (UAT).

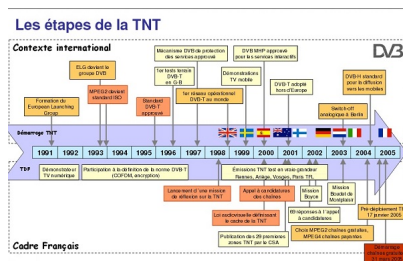


Cette transition peut sembler complexe. C'est néanmoins un grand chantier national qui peut constituer le vecteur d'une formidable croissance.

Pour que cette transition soit une réussite, la Commission Spéciale à la Communication Audiovisuelle présidée a institué un **Comité National Préparatoire à la mise en place de la Télévision Numérique Terrestre**

C'est ce COMITE qui est chargé de la réalisation des études préalables et ainsi de permettre la mise en place de la TNT.

Il est en effet nécessaire de surmonter les défis réglementaires, technologiques et économiques pour la mise en œuvre réussie de cette transition.



En listant et en identifiant les solutions à apporter aux principales questions le **Comité National Préparatoire** doit permettre à toutes les parties prenantes, gouvernement, organismes de régulation, fournisseurs de services, société civile, secteur privé, mais également organisations régionales et internationales compétentes d'avoir une claire visibilité et une meilleure compréhension des enjeux et des objectifs, selon l'agenda recommandé par l'UAT et que l'on peut résumer en deux phases :

**- Une phase de préparation de juillet à décembre 2013 :**

- études préalables, études de faisabilité
  
- approche d'une stratégie technique, économique et politique
  
- préparation du corpus législatif (Lois, Décrets, Arrêtés, Décisions, etc.)

**- Une phase de déploiement de janvier 2014 à juin 2015 :**

- création d'une société nationale de diffusion ou en tout cas de la structure d'accueil
  
- déploiement de la TV numérique

- aménagement numérique du territoire

- extinction de l'analogique

C'est dans ce cadre qu'est organisée la journée du Mardi 18 Juin pour partager avec les autorités qualifiées et toutes les parties prenantes le travail déjà accompli, d'évoquer les enjeux du passage au numérique et spécialement dans la télévision et de partager avec tous la feuille de route.

Au programme de cette journée participative :

**La matinée sera consacrée à une présentation générale**

- Le rôle de l'UIT - acteur majeur de la réglementation

- Les défis mondiaux du numérique qui ne se limitent pas à la télévision, au Téléphone mobile et à internet

- Le point sur la migration vers la TNT en Afrique

L'après midi entrera dans la présentation de ce que pourront être les contours du projet Malgache :

· **Les grands changements des métiers de la télévision** :

- Société de diffusion et fournisseurs de contenus. C'est en effet une leçon à tirer des expériences d'autres pays de la nécessité de la séparation des deux activités

- Les évolutions du paysage audiovisuel. La possibilité de diffuser dans un seul multiplex près de 20 chaînes va induire une évolution de ce paysage, tant des chaînes malgaches existantes, que d'autres chaînes à créer ou de la diffusion des chaînes et bouquets internationaux

- La convergence numérique et la mutualisation des infrastructures. Le déploiement de la TNT doit s'inscrire dans le déploiement général des infrastructures numériques

· **Le projet Malgache** :

- Les enjeux économiques

- Les enjeux sociaux et sociétaux

- Les partenariats économiques et perspectives de développement

Tout ce projet de TNT doit être porteur d'avenir et un facteur du développement.

**CSCA - OMERT**

=====

**PROGRAMME DU 18 JUIN 2013**



**8 heures 30 : Inscription et mise en place des participants**

**9 heures 30 : Cérémonie et discours d'ouverture**

**Augustin ANDRIAMANANORO**

Directeur Général de l'OMERT

**Jean-Jacques MASSIMA-LANDJI**

Représentant de l'UIT pour l'Afrique Centrale et Madagascar

**Harry Laurent RAHAJASON**

Président de la CSCA - Ministre de la Communication

**10 heures : Pause café**

**11 heures à 12 heures 30 :**

**Thème 1 : LA TNT - PRESENTATION GENERALE**

## **L'UIT**

**Jean-Jacques MASSIMA-LANDJI**

Représentant de l'UIT pour l'Afrique Centrale et Madagascar

**Les défis mondiaux du Numérique :**

**Frédéric KAIVERS**

Consultant Nouvelles Technologies

**La migration vers la TNT en Afrique**

**Jean-Jacques MASSIMA-LANDJI**

**Frédéric KAIVERS**

**14 heures à 16 heures 30**

Thème 2 : **GRANDS CHANGEMENTS DES METIERS DE LA TELEVISION**

**Société de Diffusion et fournisseurs de contenus**

**Zafinjoelina RAMANANTSOA**

Directeur des Infrastructures Techniques de TVM

**Damien de LAMBERTERIE**

Directeur Général - Société BLUELINE

**Les évolutions du paysage audiovisuel –**

**Guy-Laurent RAMANANKAMONJY**

Secrétaire-Général par intérim - Ministère de la Communication

**La convergence numérique ; la mutualisation des infrastructures**

**Jean-Marie RABEVOHITRA**

Secrétaire Exécutif - PICOM

Thème 3 : **LE PROJET MALGACHE**

**Les enjeux économiques**

**Le dividende Numérique**

**La refonte du plan de Fréquences**

**Jean-de-Dieu RANDIMBISOA**

Directeur des Fréquences - OMERT

**Les enjeux sociaux et sociétaux**

**Augustin ANDRIAMANANORO**

Directeur Général - OMERT

## **Les partenariats et perspectives de développement**

### **Gil RAZAFINTSALAMA**

Président - GOTICOM

### **Modérateurs :**

### **Eric BEANTANANA**

Conseiller Economique à l'Ambassade de Genève

### **Johary Hoela RAJOBSON**

Secrétaire-Général du MPTNT

### **Guy-Laurent RAMANANKAMONJY**

Secrétaire-Général par intérim - Ministère de la Communication

**17 heures** : Discours de clôture